



# Charte territoriale

Ville, associations et acteurs  
de la cohésion sociale

2023

~~~  
QUARTIER  
**SAINT-MARTIN**





# Sommaire

## Édito

page 4

## Avant-propos

page 5

## 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

## Plan du quartier

page 13

## Atouts et points de vigilance

page 14

## Les enjeux du quartier

page 16

## Les enjeux du quartier en actions

page 18

## Annexes

page 19

# Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

**Nathalie Appéré**

Maire de Rennes

**Rozenn Andro**

Maire adjointe déléguée à la vie associative

# Avant-propos

## Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégues à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- |                                                                                      |                                                    |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| ➤ La vie associative/<br>l'engagement associatif                                     | ➤ Grandir à Rennes                                 | ➤ L'éducation à la citoyenneté           |
| ➤ Les égalités                                                                       | ➤ Le développement des<br>solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et<br>responsable |
| ➤ L'accompagnement des<br>initiatives des habitants et<br>la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des<br>jeunes adultes           | ➤ Espace public, espace<br>citoyens      |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à<br>la vie culturelle, aux sports et<br>aux loisirs   | ➤ La transition écologique<br>dans les quartiers   | ➤ La santé pour tous                     |

## Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

## De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



## **...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais**

### **La vie associative et l'engagement associatif**

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

### **L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne**

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1<sup>er</sup> maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

### **Grandir à Rennes**

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

## L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

## L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

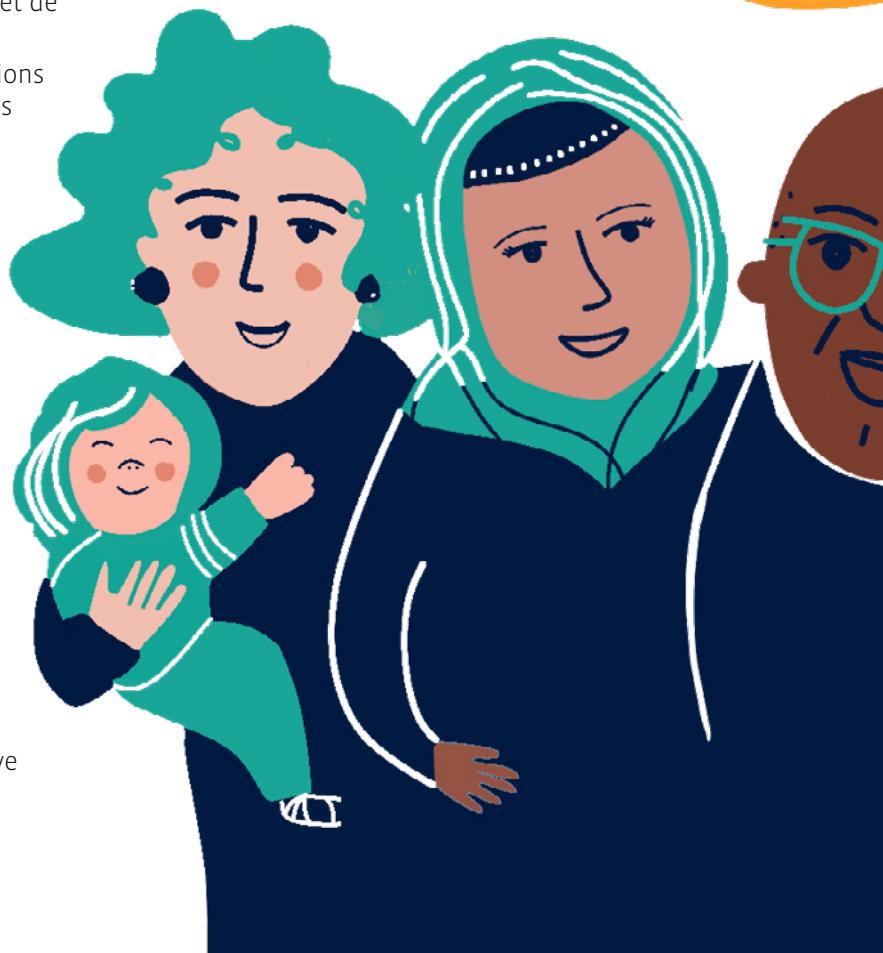
Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

## Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



## Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

### La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

### La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

### L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

## L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

### L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

## L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

**Le Dispositif Sortir !** vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

**Cet été à Rennes !** qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

## L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

## Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



## Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



## La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



## Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

## Santé pour toutes et tous

La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



# Plan du quartier



# Le portrait de quartier en synthèse

## SYNTHÈSE POINTS FORTS – POINTS DE VIGILANCE QUARTIER SAINT-MARTIN - 4

### ATOUPS

### VIGILANCES

- > Large éventail d'ateliers à dominante culturelle
- > Quelques manifestations de quartier organisées sur l'espace public
- > Pass culture proposé par la Maison Bleue (tarifs préférentiels)
- > Expérimentation d'ouverture le samedi
- > Présence d'associations hébergées (danse, jeux vidéo, bien être...)
- > Manifestations organisées par la Maison Bleue et le Comité de quartier

**PRATIQUES CULTURELLES,  
SOCIO CULTURELLES  
AMATEURS**

- > « Carte sortir » à promouvoir pour favoriser l'accès aux activités
- > Prairies Saint Martin : difficultés logistiques limitant les propositions
- > Espace public : développer les actions (parvis Maison Bleue et Prairies) Développer des activités intergénérationnelles (lien Club Saint Martin)
- > Initiative café associatif à pérenniser. Y intégrer les séniors et actifs.
- > Organisation du point lecture Maison Bleue en fonction des besoins des usagers
- > Rapprochement Maison de la poésie et acteurs quartier pour développer une programmation en lien avec les visiteurs des Prairies Saint Martin

### ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Une proposition riche en sport détente et loisirs pour adultes
- > Le stade de la Bellangerais diversifié en pratiques est accessible
- > Intervention des éducateurs territoriaux de la Ville sur le péri et l'extrascolaire ainsi qu'à l'école municipale des sports

- > Comité de quartier impliqué qui mobilise beaucoup de bénévoles
- > Club Saint Martin propose des animations culturelles aux habitants de nouvelles initiatives (ex : le GAEC animations nature aux prairies)
- > Un conseil de quartier Saint Martin autonome et dynamique

- > Renouvellement bénévole du comité de quartier limité. Risque à terme pour la pérennité de certaines animations
- > Maintenir et poursuivre une logique inclusive concernant les gens du voyage

### HABITANTS

- > Peu d'offre d'accueil petite enfance au regard du nombre de 0/3 ans qui augmente notamment par les opérations d'aménagement
- > Lien existant mais à développer entre la Maison Bleue et l'école Joseph Lotte
- > Présence de public fragilisé nécessitant un travail en réseau incluant le CCAS
- > Prendre en compte des gens du voyage dans les associations
- > Adapter la prise en charge des enfants en adéquation avec les parcours de mobilités douces et sécurisées

## **ÉDUCATION PARENTALITÉ**

- > Propositions petite enfance en lien avec les familles et Ass mat
- > Accompagnement des parents allophones dans la scolarité des enfants
- > Accompagnement scolaire pour collégiens et lycéens 2-3 fois/semaine
- > Accueil de loisirs 6/10 ans pendant les vacances scolaires et l'été
- > Accueil de temps périscolaires (TAP)
- > Accompagnement scolaire pour les primaires 2 jours semaine

- > Manque de lisibilité de la place des pré-ado dans le quartier
- > Ne pas oublier ce qu'on ne voit pas
- > Occupation de l'espace public par des regroupements
- > Renforcer l'offre périscolaire et extrascolaire
- > Très peu de lieux dédiés à la jeunesse
- > Développer l'aller-vers éloignés des pratiques culturelles et sportives

## **JEUNESSES**

- > Des offres variées pour les jeunes (arts plastiques, sports)
- > Volonté de la TA de redynamiser l'accueil jeunes avec la proposition de stages et l'accompagnement de projets

## **ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE**

- > Orientation jeunesse Maison Bleue qui cible les 11 ans et plus
- > Diagnostic jeunesse de territoire Q4/Q3/Q1 (quartier vécu) en 2022
- > Partenariat jeunesse en développement entre MQ Bleue et MQLT
- > Accompagnement scolaire collégiens et lycéens 2-3 fois/semaine
- > Liens avec le collège Échange
- > Participation de la Maison Bleue à la coordination jeunesse Q10
- > Accueil 18/25 ans (service civique, stagiaire formation professionnelle)

- > Renforcer et développer les activités proposées les mercredis et vacances
- > Besoin d'espaces communs de rencontre, d'activité et d'accompagnement
- > Des complémentarités à trouver sur les secteurs La Touche/Saint Martin (quartier vécu Q3/Q4/Q1).

- > Poursuivre la complémentarité des ouvertures entre la MQ Bleue et la MQ La Touche
- > Prendre en compte les besoins des actifs et familles sur les soirées et fin de semaine

## **NUMÉRIQUE**

- > Bonne amplitude horaire de la Maison Bleue qui ouvre de 9h à 21h du lundi au vendredi
- > Ouverture de la Maison Bleue le samedi et durant les vacances

# Les enjeux du quartier

The infographic is divided into several sections:

- PRIORITÉ**: Represented by a red and white sign with a stylized 'A' symbol.
- ENFANCES Jeunesse**: A teal speech bubble containing the text.
- RENFORCER LES PARTENARIATS**:
  - ENTRE MQ BLEUE ET L'ÉCOLE JOSEPH LOTTE
  - EN DÉVELOPPANT DES COLLABORATIONS ENTRE MQ BLEUE ET MQ LA TOUCHE
  - ACTIONS COMMUNES EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC JEUNESSE 03-4
- AMÉLIORER LA RECONNAISSANCE PAR LA VILLE**:
  - LA CAF DU PARTENARIAT ET DU DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ ENTRE LA MAISON BLEUE → LA MQ LA TOUCHE
- Diversité**: A teal speech bubble containing the text. An icon of three stylized figures is shown.
- MAINTENIR LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU QUARTIER**:
  - INTERCONNAISSANCE DES ACTEURS LOCAUX - BÉNÉVOLES → PROFESSIONNELS,
  - DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ET DE LA COMMUNICATION,
  - COOPÉRATION INTER ASSOCIATIVE À FAVORISER,
  - PARTAGE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS ET HABITANTES
  - IDÉE D'UN ESPACE DE COWORKING PRO, AMATEURS, HABITANTS.
- Éco-Citoyenneté transitions**: A teal speech bubble containing the text. An icon of a leaf and the word 'ACTION' is shown.
- enjeux territoriaux**: A large teal arrow pointing right, containing the text.
- DEVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ**:
  - ACCÈS POUR TOUS.TES À LA CULTURE, AUX SPORTS → AUX LOISIRS

**SOLIDARITÉS**

PRIORITÉ  
②

VOISIN À PEINE VOISIN

RÉDUIRE L'ISOLEMENT DES SENIORS :  
ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES, ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

DÉVELOPPER L'OFFRE EN DIRECTION DES FAMILLES

TRAVAILLER L'ACCUEIL ET L'INSERTION DES MIGRANTS  
COOPÉRATIONS À CONSTRUIRE (COALLIA, MAISON BLEUE?), ACCÈS AU NUMÉRIQUE

SANTÉ  
SPORT  
bien-être

RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS EXTÉRIEURS  
IMAGINER UN PARTENARIAT AVEC LE CHU?  
ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU PROFESSIONNEL  
RÉFÉRENTS COMMUNS AUX STRUCTURES ET PROGRAMMATION COMMUNES  
DE SENSIBILISATION DES PUBLICS AUTOUR DES NOUVELLES MOBILITÉ  
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DÉVELOPPER LA COORDINATION ET L'ANIMATION TERRITORIALE  
HABITANTS-ÉQUIPEMENTS-ASSOCIATIONS

GRANDIR À RENNES

ÉGALITÉS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE >  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION

zédegraphik.com

# Les enjeux du quartier en actions

## ENJEUX PRIORITYAIRES DU QUARTIER

**Grandir à Rennes et Les égalités/droits culturels**

**Transition écologique dans les quartiers**

## PLANS D'ACTIONS EN COURS

**Renforcer les partenariats sur l'enfance et les jeunesse**

et maintenir la diversité culturelle et artistique du quartier

**Animation des prairies Saint Martin par un comité d'animation**

Coordonner l'agenda des manifestations, prioriser les actions, réguler les usages des différents publics sur les différents temps.

**Enjeu tourisme-mobilité-biodiversité et agriculture urbaine**

## **Pour plus d'informations...**

**sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :**

### **La Fabrique citoyenne**

Le site de La fabrique citoyenne  
[www.fabriquecitoyenne.fr](http://www.fabriquecitoyenne.fr)

### **Rennes Métropole**

Le site [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
rubrique «associations»

### **Charte territoriale de la cohésion sociale**

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :  
[daje@rennesmetropole.fr](mailto:daje@rennesmetropole.fr)  
02 23 62 16 90



# Annexes

---



# Portrait de quartier

## Quartier Saint-Martin

### Plan

page 20

### Les données de l'APRAS

page 21

### Contexte - constats généraux

page 27

### Atouts - points de vigilance

page 33

### Ressources du quartier

page 43

### Glossaire

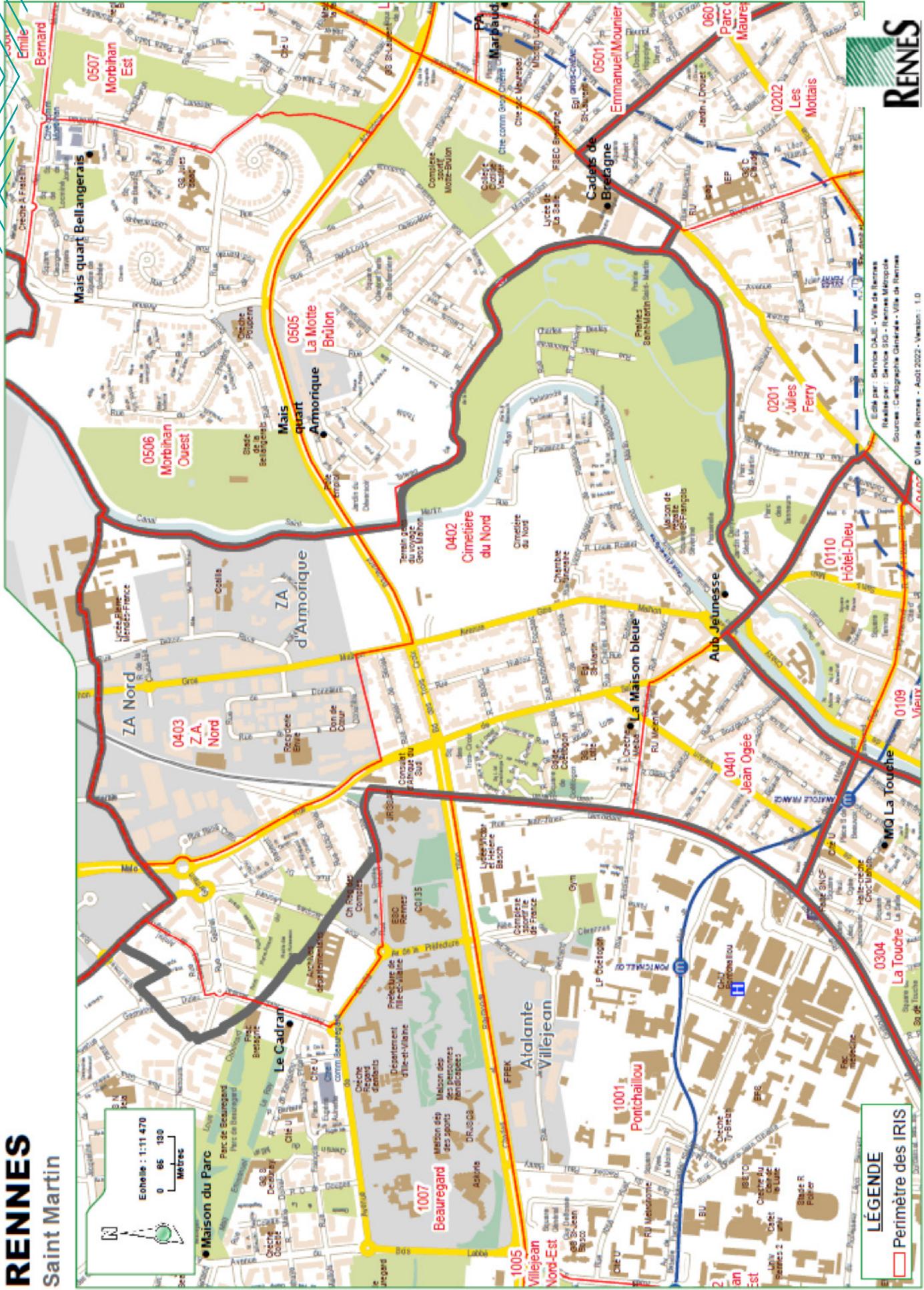
page 45

### Associations engagées dans la démarche

page 46

*Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.*

**RENNES**  
Saint Martin



# Les données de l'APRAS

## QUARTIER//RENNES SAINT-MARTIN

### SYNTHESE

#### Le plus petit quartier rennais

Saint Martin est le plus petit des 12 quartiers rennais, avec une population peu nombreuse. On compte seulement 3 Iris dont une zone d'activité (ZA Nord) qui est presque inhabitée.

#### Des ménages plus aisés

Les revenus des ménages sont un peu plus élevés qu'à Rennes en moyenne, avec un niveau de vie plus aisé pour les foyers de Jean Ogée.

Les données sur l'évolution des familles ou des moins de 3 ans depuis 2014 sont à analyser en prenant en compte des changements sur la période concernant la prise en compte de la CAF de la domiciliation de nombreux Gens du voyage sur Cimetière du Nord (domiciliations comptées en dehors du quartier à partir de 2016).

On constate tout de même, après 2016, une hausse du nombre de familles, à l'instar des effectifs en primaire : avec ses 328 enfants scolarisés en primaire, le quartier enregistre la plus forte hausse des effectifs en élémentaire (+30.3%) entre 2014 et 2020.

**Les 18-24 ans sont bien représentés**, notamment sur Jean Ogée, et sont souvent étudiants. On compte moins de jeunes vivant dans des ménages précaires (bénéficiaires de la C2S).

**Les retraités sont plus nombreux sur Cimetière du Nord mais mieux représentés sur Jean Ogée.** Une part non négligeable des retraités qui vivent sur l'Iris Cimetière du Nord ont des revenus limités (exonérés de la Contribution Sociale Généralisée et/ou bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire ; possible lien avec la domiciliation de Voyageurs âgés à Gros Malhon).

JEAN OGEE  
CIMETIERE DU NORD  
Z.A. NORD

l'apras  
le social partagé

### PARTICULARITÉS DU QUARTIER

Terrain des gens du voyage, ainsi que leur domiciliation

Foyer Jeunes Travailleurs

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile Coallia Guy Houist

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

#### Des propriétaires occupants et des locataires dans le privé

Le taux de propriétaires sur le quartier Saint Martin est de 44.1% contre 34.9% à Rennes. Le taux de logements sociaux est de 11.5% (15% sur Cimetière du Nord, 23.4% à Rennes).

On compte sur le quartier 25.1% de maisons individuelles : c'est plus qu'à Rennes où ce taux est de 13.5%.

#### Le plus petit quartier rennais

#### Une population largement concentrée sur Cimetière du Nord

En 2017, l'INSEE estime la population à 6 087 individus.

C'est de loin le quartier rennais avec le plus petit nombre d'habitants. C'est sur Cimetière du Nord (plus grand Iris du quartier) que le nombre d'habitants est le plus important (3 939 habitants soit 64.7% de la population du quartier). Pourtant, alors que les deux autres Iris du quartier connaissent une augmentation de leur population (+20.8% soit 282 habitants supplémentaires sur Jean Ogée et +42.1% soit 150 habitants supplémentaires sur ZA Nord) leur nombre est stable sur Cimetière du Nord avec -0.7% soit 27 habitants de moins qu'en 2012).

C'est également sur cet Iris (Cimetière du Nord) qu'est implanté le terrain des gens du voyage et que la domiciliation des voyageurs y est effectuée. Cela peut avoir un impact sur certaines données sociodémographiques.

#### Des familles bien représentées

47.5% des ménages du quartier sont des personnes seules, c'est moins qu'à Rennes où elles sont 53.4%. Saint Martin est le quartier rennais avec le moins de familles monoparentales (4.8% pour 7.8% à Rennes), 22.1% des ménages sont des couples sans enfant (18.6% à Rennes) et 16% sont des couples avec enfant(s) : c'est un peu plus qu'à Rennes où leur part est de 14.5%.

#### Des cadres et des professions intellectuelles supérieures (PIS)

34.7% des habitants du quartier sont des cadres ou Professions Intellectuelles Supérieures (PIS) : c'est la catégorie socio-professionnelle la plus représentée sur le quartier (ils sont 30.7% à Rennes). Viennent ensuite les professions intermédiaires (29.2% contre 26.8% à Rennes). Les employés et ouvriers sont moins représentés que sur le reste de la ville : 21.5% de la population sont des employés contre 24.8% à Rennes, et 9.1% d'ouvriers contre 13.5% à Rennes.

#### Une part importante de personnes fortement diplômées mais aussi des peu diplômées

53.6% des 15 ou plus non scolarisés du quartier sont diplômés du supérieur. C'est plus que la moyenne rennaise où ces derniers représentent 46.9% de la population. 22.4% sont peu

formés (niveau infra CAP-BEP), c'est un peu plus qu'à Rennes ou cela concerne 21% de la population de 15 ou plus et c'est un peu plus qu'en 2012 où ils étaient 21.7% sur le quartier alors que la tendance générale est à la baisse des faibles niveaux de formation.

**Les personnes immigrées moins représentées qu'à Rennes mais en augmentation**

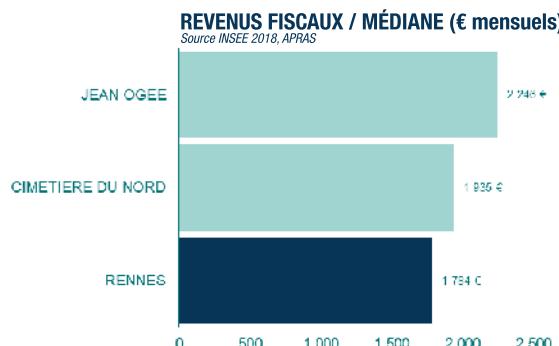
7.6% des habitants du quartier sont étrangers et 9.2% sont immigrés (contre respectivement 9.7% et 11.4% à Rennes). Depuis 2012, le nombre de personnes immigrées sur Saint Martin augmente mais légèrement moins vite qu'en moyenne à Rennes (+30.5% pour le quartier contre +32.4% à Rennes).

#### Une part importante de ménages "anciens"

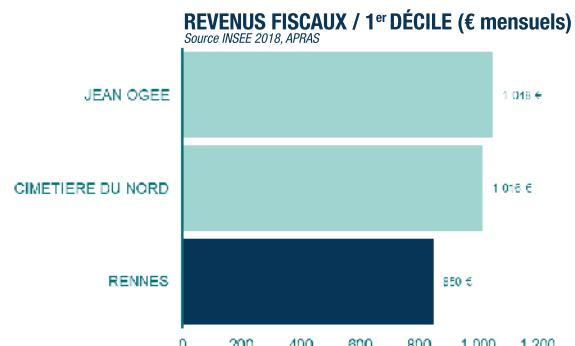
Une majorité (33.1%) des ménages ont emménagé sur le quartier depuis plus de 10 ans (31.6% pour Rennes). 26.7% sont installés depuis 2 à 4 ans et 25.4% sont nouvellement emménagés (moins de deux ans avant le recensement).

Sur l'Iris Cimetière du Nord et Jean Ogée la majorité des ménages est installée depuis 10 ans ou plus (42% sur Jean Ogée et 30.3% sur Cimetière du Nord).

## DES REVENUS PLUS ÉLEVÉS ET PLUS DE DISPARITÉS DE NIVEAU DE VIE ENTRE LES MÉNAGES SUR JEAN OGÉE



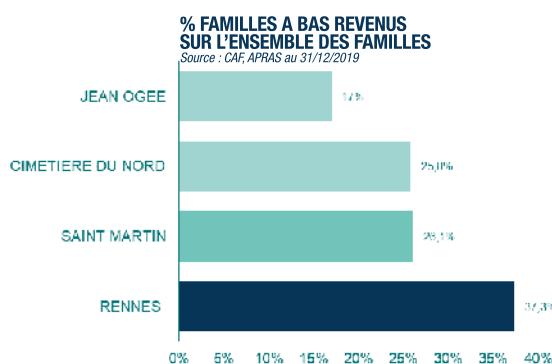
La moitié des ménages de l'Iris Jean Ogée disposent de revenus supérieurs à 2 246€ par mois (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). C'est plus que sur l'Iris Cimetière



du Nord où ce revenu médian est de 1 935€. On note une plus grande disparité de revenus sur l'Iris Jean Ogée où l'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches

et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est de 3 583€ alors qu'il est de 2 554€ sur Cimetière du Nord.

## UNE CONCENTRATION DES FAMILLES SUR CIMETIÈRE DU NORD, MAIS LEUR NOMBRE EN BAISSE AU GLOBAL SUR LE QUARTIER



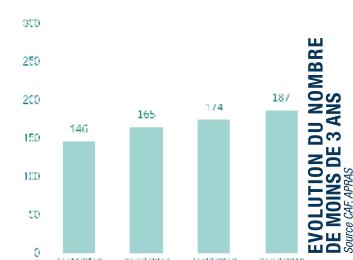
A la fin du mois de décembre 2019, la CAF dénombrait 537 familles allocataires sur le quartier. Une modification de la CAF concernant la prise en compte de la domiciliation des Gens du voyage ne permet pas d'observer les évolutions depuis 2014. C'est seulement à partir de 2016 que cette observation est possible : le nombre de familles est à la hausse (+96 familles entre 2016 et 2019). Le nombre de familles est le plus élevé sur Cimetière du Nord, où l'on note également la plus forte hausse (+113 familles sur la période 2016-2019), 136 familles, soit 25% des familles du quartier, sont monoparentales, c'est moins qu'à Rennes où 36% des familles allocataires sont concernées.

Sur le quartier, 26.1% des familles sont considérées comme "à bas revenus" (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €). C'est sur l'Iris Cimetière du Nord que l'on en trouve le plus (25.8%) alors qu'en compte 17% sur Jean Ogée. A Rennes, 37.3% des ménages sont des familles à bas revenus.

## UNE SURREPRÉSENTATION DES MOINS DE 3 ANS SUR CIMETIÈRE DU NORD

On compte sur le quartier 187 enfants de moins de 3 ans. Ils sont concentrés sur Cimetière du Nord : 151 moins de 3 ans en 2019, 4ème des 92 Iris rennais avec le plus grand nombre de moins de 3 ans. Sur l'Iris Jean Ogée, ils sont 24.

Depuis 2016, on compte 49 moins de moins de 3 ans supplémentaires sur l'Iris. Ils sont cependant en baisse sur Jean Ogée (-25.0% soit 8 moins de 3 ans en moins).

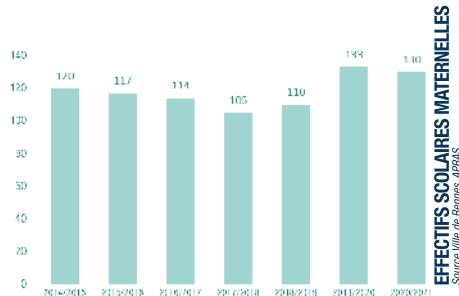




## 328 ENFANTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Sur l'année scolaire 2020/2021, 328 enfants étaient scolarisés dans les écoles primaires du quartier. Ils étaient 130 en maternelle et 198 en élémentaire. On observe une tendance à la hausse

des effectifs : depuis 2014, on compte 10 élèves supplémentaires en maternelle (+8.3%) et 46 en élémentaire (+30.3%).



## SERVICE PÉRISCOLAIRE : PLUS D'ENFANTS DANS LES TRANCHES BASSES

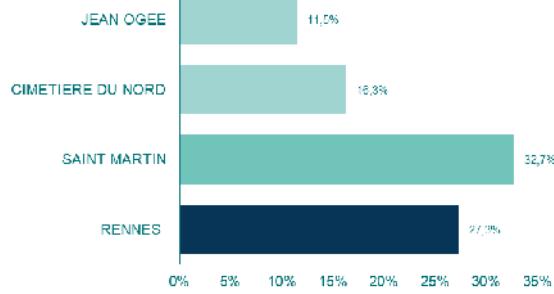
Sur l'année scolaire 2019-2020, sur le quartier, 6.5% des enfants inscrits à l'école n'avaient consommé aucun service périscolaire (5.6% sur Cimetière du Nord, 3.8% sur Jean Ogée, 6.9% à Rennes).

On compte 32.7% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification (27.3% à Rennes).

(Impact de la domiciliation des GDV).

### % ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

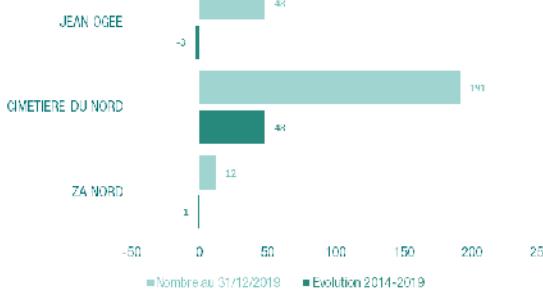
Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



## LES ADOLESCENTS BIEN REPRÉSENTÉS SUR LE QUARTIER

### JEUNES DE 11 À 14 ANS SCOLARISÉS

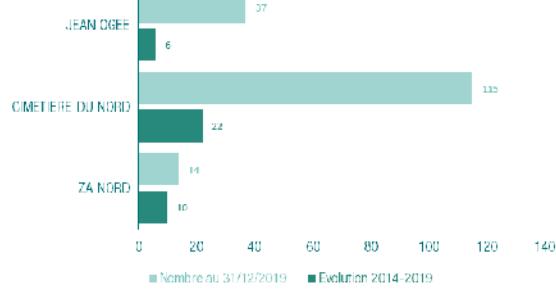
Source Rectorat 2019/2020, APRAS



417 jeunes de 11 à 17 ans habitent le quartier et représentent 6.9% de la population (6.3% à Rennes). La majorité d'entre eux vit sur l'Iris Cimetière du Nord (306 jeunes soit 7.8% de la population). Depuis 2014 leur nombre a augmenté de 24.5% (82 jeunes supplémentaires, dont 70 sur l'Iris Cimetière du Nord).

### JEUNES DE 15 À 17 ANS SCOLARISÉS

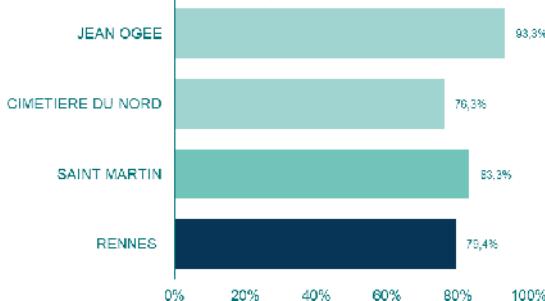
Source Rectorat 2019/2020, APRAS



Sur la même période, sur le quartier, les 11-14 ans ont augmenté de 21.3% (+44 jeunes) et les 15-17 ans de 29.7% (+38 jeunes).

## JEAN OGÉE : UNE SURREPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

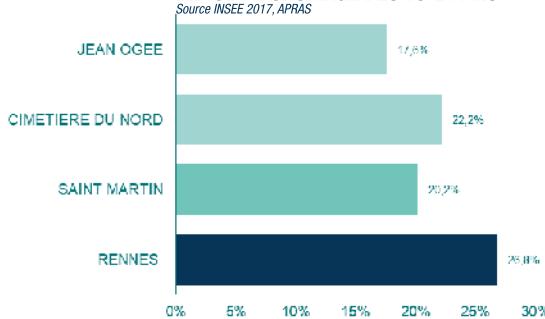
### TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS



En 2017, 1 314 jeunes de 18 à 24 ans ont été recensés sur le quartier Saint Martin. Ces derniers représentent 21.6% de la population du quartier. C'est sur l'Iris Jean Ogée qu'ils pèsent le poids le plus important puisqu'ils représentent 26.8% de la population (18.3% à Cimetière du Nord et 20.7% à Rennes).

1 094 jeunes du quartier de 18-24 ans soit 83.3% d'entre eux sont scolarisés. C'est plus qu'à Rennes où ils sont 79.4%. Ils sont plus nombreux sur l'Iris Cimetière du Nord (550 étudiants soit 76.3% des 18-24 ans de l'Iris) ; ils sont toutefois surreprésentés sur Jean Ogée (409 étudiants soit 93.3% de 18-24 ans scolarisés).

### INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS



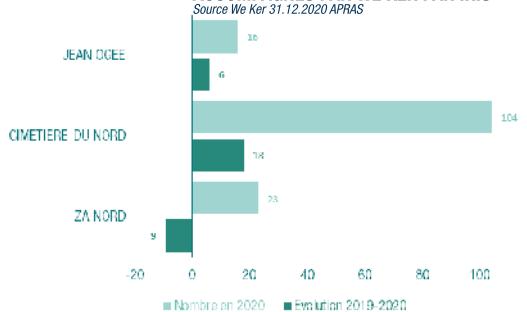
#### Des jeunes vivant moins souvent en situation d'insertion

Sur le quartier, 20.2% des 15-24 ans (soit 80 jeunes) sont au chômage. C'est moins qu'à Rennes où cela concerne 26.8% de cette tranche d'âge. On en compte 22.2% sur l'Iris Cimetière du Nord et 17.6% sur Jean Ogée.

A 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est de 101. Ils constituent 15.9% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14.0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Cimetière du Nord (81 jeunes soit 17.9% des demandeurs d'emploi). En un an sur le quartier, leur nombre a augmenté de 17.4% contre +4.5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020 on n'enregistre pas de hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est stable entre mars 2019 et mars 2021.

Globalement (tous âges confondus), le quartier compte 635 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC. Depuis mars 2020, leur nombre est en hausse (+4.3%) ; il est en hausse par rapport à mars 2019 +1.4% (soit +9 personnes). Ils sont les plus nombreux sur Cimetière du Nord (453 individus).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS



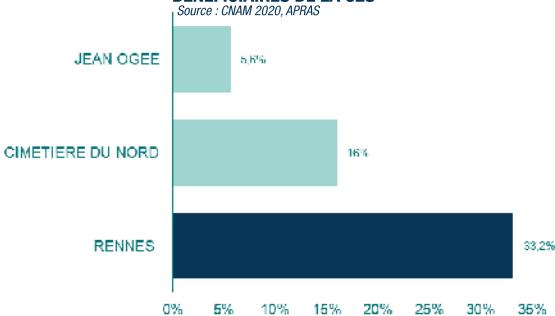
En 2020, 143 jeunes du quartier Saint Martin ont été accompagnés par We Ker. C'est 11.7% de plus qu'en 2019, soit 15 jeunes supplémentaires (+6.1% à Rennes). La plupart d'entre eux (52.4%) avait entre 22 et 25 ans. Sur les 143 jeunes accompagnés, 104 vivent sur l'Iris Cimetière du Nord.

## DES ENFANTS MOINS SOUVEN DANS DES FOYERS À FAIBLES RESSOURCES

En 2020, 103 enfants et jeunes de moins de 18 ans vivent sur l'Iris Cimetière du Nord bénéficiant de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de ressources). Ainsi, les moins de 18 ans qui bénéficient de la C2S représentent 5.6% des mineurs de l'Iris Jean Ogée

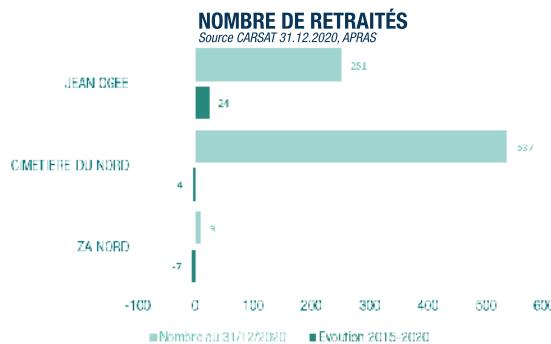
et 16% de ceux vivant sur Cimetière du Nord. Par rapport à Rennes, ce taux est peu élevé puisqu'il atteint 33.2% des moins de 18 ans de la ville.

### % MOINS DE 18 ANS BENEFICIAIRES DE LA C2S





## DES RETRAITÉS AVEC DES FAIBLES REVENUS SUR CIMETIÈRE DU NORD



797 retraités vivent sur le quartier Saint Martin et représentent 13.1% de la population (14.2% à Rennes). En nombre, ils sont plus importants sur l'Iris Cimetière du Nord (537 retraités soit 13.6% de la population de l'Iris) mais leur poids est plus important sur Jean Ogée où ils sont 251 retraités et représentent 15.3% de la population.

149 d'entre eux soit 18.7% sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), c'est un peu moins qu'à Rennes où 20.8% des retraités sont concernés. Il y a plus de retraités qui en bénéficient sur l'Iris Cimetière du Nord (117 individus soit 21.8% des retraités) que sur Jean Ogée où ils sont 31 (soit 12.4% des retraités de cet Iris).

Sur le quartier, ils sont 60 (soit 7.5%) à bénéficier de l'Allocation supplémentaire (minimum vieillesse). C'est plus qu'à Rennes où 5% des retraités en bénéficient. Saint Martin est le 3ème des 12 quartiers rennais avec le plus haut taux de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse, avec un taux qui atteint les 10.6% sur Cimetière du Nord alors qu'il est quasi nul sur Jean Ogée.



## SORTIR ! 1162 UTILISATEURS

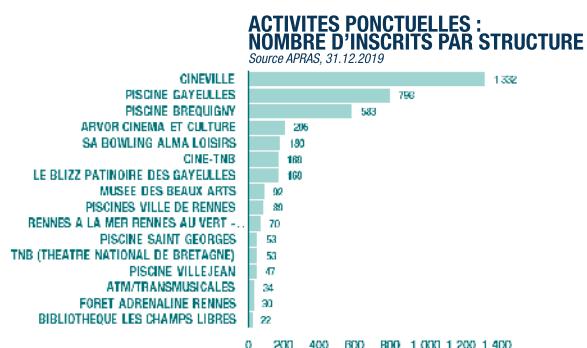


### Une proportion d'utilisateurs par rapport au nombre d'inscrits plus élevée qu'à Rennes

En 2019, 1 986 habitants sont inscrits au dispositif, parmi lesquels 1 162 sont utilisateurs.

On compte 676 ménages utilisateurs. 44% de ces ménages sont des personnes seules, 41% sont des familles monoparentales, 9% sont des couples avec enfant(s) et 6% sont des couples sans enfant. Ces taux sont sensiblement les mêmes sur Rennes. Mais on note des différences parmi les 3 Iris du quartier. En effet, l'Iris Cimetière du Nord compte 54% de ménages monoparentaux, l'Iris ZA Nord compte 60% de personnes seules. (Cependant, sur l'Iris ZA Nord, le chiffre est impacté par la domiciliation de personnes réfugiées ou de demandeurs d'asile par Coallia). A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

84% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 9% dans la tranche à 60 % et 7% dans



la tranche à 50%. La tranche des 70% est élevée par rapport à Rennes qui compte 68% d'utilisateurs à 70% (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux ressources.)

### Une proportion des utilisateurs de 25-39 ans plus importante qu'à Rennes

37% des utilisateurs sont âgés de moins de 18 ans pour 41% sur Rennes. En revanche, on note une proportion un peu plus élevée d'utilisateurs de 25-39 ans : 34% contre 27% sur Rennes. Les utilisateurs de 40 ans et plus représentent 17%, alors que Rennes est à 22%. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés.)

### Des activités régulières majoritairement pratiquées dans le quartier ou à proximité

En 2019 on compte 447 activités régulières pratiquées par les habitants et 4 241 activités ponctuelles. La natation est l'activité la plus pratiquée avec un taux de 41% (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes), dont la grande majorité (69%) aux Gayeulles. Suit le football avec 9%

des activités pratiquées, dont la majorité dans le quartier ou à Villejean.

### Plus de mobilité pour les activités ponctuelles que pour les activités régulières

Le cinéma représente 40% des utilisations ponctuelles (44% à Rennes). La piscine arrive en 2<sup>e</sup> position (37% contre 27% à Rennes) avec une fréquentation forte aux Gayeulles et à Bréquigny. La piscine des Gayeulles représente 51% des entrées de piscine des habitants du quartier.

Les autres activités où l'on retrouve beaucoup d'inscriptions sont le bowling (4%), le Blizz (4%) et le Musée des Beaux-Arts (2%). On note que la mobilité s'élargit vers les quartiers Sud concernant les activités ponctuelles.

# QUARTIER//RENNES SAINT-MARTIN



JEAN OGEE  
CIMETIÈRE DU NORD  
Z.A. NORD

## MÉTHODOLOGIE

### Population étrangère

#### Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

### Revenus fiscaux

Source : INSEE / Pôle Emploi

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

### Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

### Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires. Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans. Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

### Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat. Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

### C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule dont les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

### Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'ait pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

### Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

### Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

### Fréquentation Services Périscolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service périscolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.



Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

### Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

### Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

### Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

### Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

## *En résumé...*

| Quartiers | APRAS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Q4        | <p>Le plus petit quartier rennais avec une population peu nombreuse largement concentrée sur l'Iris Cimetière du nord. Des ménages plus aisés notamment sur l'IRIS Jean Ogée. <b>Une domiciliation de nombreux Gens du voyage sur l'Iris Cimetière du nord (comptabilisés en dehors du quartier depuis 2016 par la CAF). Une hausse du nombre des familles et des effectifs en élémentaire (+ 30,3 % entre 2014 et 2020).</b> 18/24 ans bien représentés notamment sur Jean Ogée et principalement des étudiants surreprésentés sur cet IRIS. <b>Des retraités plus nombreux sur l'Iris Cimetière du nord et une proportion non négligeable de revenus limités. Augmentation de la population sur Jean Ogée (+20,8%) et la ZA nord en lien avec la ZAC Plaisance (+42,1%).</b> Une surreprésentation des moins de 3 ans sur l'Iris Cimetière du nord. <b>11/17 ans en augmentation de 24,5 % depuis 2014.</b></p> |

## **Contexte – constats généraux**

Avec 6 087 habitants, c'est le plus petit quartier de la Ville en poids démographique. Il se caractérise également par des dimensions assez réduites. Constitué d'un seul secteur (avec les sous-ensembles Jean Ogée – Cimetière Nord – ZA Nord), ce quartier comporte des zones d'activités importantes ainsi que des superficies assez vastes de terrains naturels ou d'espaces verts. Par ailleurs, il présente une forte dominante pavillonnaire à l'exception des abords du boulevard de Verdun et de l'avenue du 41<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie où l'habitat collectif domine.

### **1. Cadre de vie et renouvellement urbain**

#### **1.1 Aménagement**

- *Des projets d'aménagement prévus*
- *D'autres impacts possibles*

Le quartier Saint-Martin vit des mutations autour de 3 opérations d'aménagement :

- **ZAC Plaisance** : entre le cimetière du Nord et la boucle du canal d'Ille et Rance, le site s'ouvre sur le paysage des Prairies Saint-Martin et bénéficie des qualités paysagères de cet environnement. La ZAC Plaisance vise à construire un nouveau quartier résidentiel bénéficiant d'une bonne proximité du centre-ville. Il est prévu à terme **350 logements collectifs**, composés en petits volumes respectant le paysage du canal et intégrant des objectifs environnementaux ambitieux.

**NB : La ZAC Armorique (logements, bureaux et commerces) se situe sur le quartier limitrophe de la Bellangerais. Les nouveaux habitants participent plus facilement à la vie du quartier Saint Martin notamment depuis l'installation de passerelles sur la rivière et le canal de l'Ille.**

- **Secteur des Prairies Saint Martin** : parc naturel urbain de 30 hectares (berges aménagées pour les piétons et cyclistes, zone ouverte aux loisirs et à la culture, lieux d'observation des oiseaux, kiosque, capitainerie, café, départs des promenades en bateaux sur le canal...). Les travaux de la deuxième phase au nord du site sont en cours. Suivront les travaux de rénovation de la rue du Canal St Martin.
- **La ZAC Porte de Saint-Malo** : Sur une surface de 10,5 hectares, cette ZAC prévoit la réalisation d'environ **450 logement** et repose sur le concept d'un "**parc paysager habité**", aménagé dans la continuité du parc champêtre de Beauregard-Quincé. Il s'inscrit dans un principe de mise en réseau des espaces naturels de ce secteur de la Ville et notamment des parcs de Beauregard, du canal de l'Ille et des espaces naturels de la Bellangerais ainsi que d'une mise en valeur les coteaux de l'Ille. Une réflexion urbaine est également engagée sur le secteur de la Donelière-Gros-Malhon, dans l'objectif d'une opération métropolitaine d'envergure se prolongeant sur la ville de Saint-Grégoire, avec un programme mixte de logements, d'activités et de restructuration commerciale.

Enfin, les multiples constructions d'immeubles de promoteurs en diffus (bd de Verdun, rue de st Malo, boulevard De Lattre de Tassigny) impactent aussi le peuplement du quartier. L'enjeu est bien de mobiliser les nouveaux arrivants afin de favoriser le lien social.

### **1.2 Cadre de vie**

Ce quartier se caractérise par des zones d'activités importantes ainsi que des superficies assez vastes de terrains naturels ou d'espaces verts. Il est orienté vers les points d'attraction et d'animation du centre-ville tout proche mais conserve son identité car enclavé entre le canal à l'Est et la voie ferrée à l'Ouest.

### **1.3 Transport et mobilité**

Le quartier est bien desservi par les transports en commun, avec le métro (arrêt Anatole France) sur la frange sud ainsi que le que la ligne Chronostar C2 pour le boulevard de Verdun et la rue de Saint Malo. Une étude de transformation de la ligne en Trambus débute en 2021. Par ailleurs l'axe routier Saint Malo est une entrée importante dans la Ville, avec un trafic soutenu.

On constate un fort sentiment d'insécurité des parents d'élève sur le cheminement vers l'école : les accès rue de Saint Malo / Boulevard des trois croix, rue de St-Malo / rue Coëtlogon et Boulevard de Verdun sont très fréquentés avec beaucoup d'incivilités de la part des automobilistes.

Les habitants du quartier réunis dans le conseil de quartier sont fortement mobilisés sur le développement des circulations douces dans le quartier (pistes cyclables, nouveaux sentiers piétons).

## **2. Les équipements de quartier**

- **1 AGEQ**
- **1 rapprochement avec le Q3**

- Une seule AGEQ sur ce secteur : la Maison Bleue.

Après une période de crise en 2015, un nouveau conseil d'administration et une équipe de professionnels ont relancé, développé les activités à destination de tous les publics. Ils ont fidélisé un nouveau public : adhérents et bénévoles, habitants du quartier, parents d'élèves du groupe scolaire Joseph Lotte et du collège Échange, habitants hors quartier lors d'évènements culturels.

- Le Gymnase Mendes France inséré dans le lycée professionnel accueille aussi des associations sportives.

## Points forts/Points de vigilance

### 1 – Axes de la cohésion sociale

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Points de vigilance et d'améliorations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accès à la culture, aux sports et aux loisirs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <u>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</u>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>MQ La Maison Bleue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Large éventail d'ateliers à dominante culturelle pour tous les âges à partir de 3 ans.</li> <li>- Quelques manifestations de quartier organisées sur l'espace public. Etés 2020 et 2021 : programmation d'événements culturels et ateliers découvertes.</li> <li>- Mise en place d'un « Pass Culture », qui permet à des adhérents de bénéficier de tarifs préférentiels lors des escapades culturelles organisées dans l'année.</li> <li>- <b>Accueil d'association hébergées :</b> Cubanizate (danses latines), American Dream (danse en ligne), 3 hit combo (jeux vidéo), Fun club 35 (danses rock), l'art du tao (qi gong et taï chi)</li> <li>- <b>Organisation de temps forts culturels</b> (concerts, expositions). Accueil de festivals (la Biennale de la Percussion, Le Grand Soufflet en octobre, Les Tombées de la Nuit en décembre, Du Bleu Au Vert en mars...) vecteurs de mixité sociale et culturelles.</li> </ul> <p><b>-Des temps forts conviviaux qui favorisent la rencontre intergénérationnelle,</b> rassemblent les habitants et favorisent les échanges au sein de la Maison Bleue (Noël Solidaire...) autour du café associatif.</p> <p><b>-Ouverture du café associatif (2021)</b> dans la maison bleue lors de certains évènements (ouverture en soirée et certains dimanches), sur le parvis de la Maison Bleue (marchés et/ou Food trucks...)</p> <p><b>-Le point lecture de la Maison Bleue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-programmation culturelle (expos, petites manifestations)</li> <li>-ouverture aux habitants : veillées d'à côté,</li> </ul> | <p><b>MQ La Maison Bleue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La carte « Sortir » : une proportion d'utilisateurs par rapport au nombre d'inscrits plus élevées qu'à Rennes (Source APRAS).</i> À la Maison bleue le dispositif sortir est sollicité pour une activité régulière hebdomadaire soit une moyenne par 50 adhérents/an. L'association souhaite promouvoir le dispositif afin de favoriser l'accès à tout-e-s au sein de la maison de quartier.</li> </ul> <p>Peu de manifestations sur les Prairies Saint-Martin car cela nécessite un appui logistique (sécurité/électricité...) de la Ville de Rennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'autres animations sont pilotées par le Comité de quartier (Braderie St Martin, feux de la St Jean, concours de balcons fleuris).</li> <li>- Lieux de rencontre à organiser dans le quartier sur l'espace public : kiosque des Prairies Saint Martin, parvis de la Maison Bleue...</li> </ul> <p>-Accueil des associations présentes sur le quartier dont le Club St Martin (à réactiver en élargissant le public concerné et en créant des activités intergénérationnelles).</p> <p><b>-Café associatif de la Maison Bleue</b><br/>Pérennité de l'initiative. Vigilance pour couvrir l'ensemble des tranches d'âges présentes sur le quartier : personnes âgées, actifs (25/60 ans)</p> <p><b>-Le point lecture de la Maison Bleue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inadéquation entre le temps disponible des bénévoles et les temps disponibles des familles.</li> <li>-Impliquer les familles dans la gestion du lieu.</li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>parents d'élèves du groupe scolaire Joseph Lotte</p> <p>-Nouveaux horaires avec l'expérimentation du samedi matin (depuis septembre 2021).</p> <p><b>-Soirées thématiques du point lecture</b> (RDV mensuels) : Jeux de société, Théâtre Improvisation, Veillées d'à côté, Égyptologie, Club lecture</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <p>-Fréquentation en baisse (sans l'accueil familles de la Maison Bleue). Fréquentation très basse sur les vacances voire inexistante.</p> <p>-Créer un relais/une coopération avec le réseau des bibliothèques municipales.</p> <p>-Déployer un projet de transformation du lieu pour devenir un tiers-lieu.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Le Bon Accueil :</b></p> <p>Association spécialisée dans l'art sonore (art contemporain).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>- Le Bon accueil</b> a quitté le site des prairies Saint Martin en raison des projets de rénovation des maisons 66/74 canal st Martin dans le cadre du nouveau parc naturel. Réintégration prévue dans la longère rouge en colocation avec la LPO et l'Université. Une salle polyvalente sera aménagée dans cette longère.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p><b>La Maison de la Poésie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Association spécialisée dans la poésie contemporaine (Club de lecture, cycles et stages ponctuels d'ateliers d'écriture).</li> <li>- Bibliothèque de 4000 références, spécialisée en poésie contemporaine. Atelier de microédition.</li> <li>- Événements : dans le jardin (salon de microéditions, lectures), en fonction de la programmation saisonnière, à la fin du printemps et au début de l'été. Programmation artistique gratuite et variée.</li> <li>- Jardin et potager partagé : collaborations avec le potager partagé des riverains Plaisance.</li> <li>- Depuis 2019, entraide ponctuelle et montage de projets avec le Comité de Quartier St Martin, Le Bon Accueil, Vert le jardin, l'EHPAD Maison Saint-François, le Foyer Le Pavillon et le GAEC Saint-Martin.</li> <li>- Renouvellement de l'équipe salariée. La structure est mieux identifiée et poursuit ses actions pour s'ancrer davantage dans le quartier.</li> </ul> | <p><b>- La Maison de la Poésie :</b></p> <p>La nouvelle direction de la maison de la Poésie devrait être invitée à coopérer plus étroitement avec les acteurs du quartier et à proposer une programmation plus en lien avec les attentes des visiteurs des prairies (accessibilité facilitée par les passerelles sur le canal).</p> <p>Quartier en chantier depuis plusieurs années : rue Armand Rébillon souvent coupée ; chaussée déformée ; ZAC Plaisance en construction juste à côté. Ne crée pas encore d'attraction de ce côté-là de la rive.</p> <p>Difficultés à briser la barrière symbolique du lieu : encore trop de personnes n'osent pas venir dans la Maison. Nouvelle signalétique prévue.</p> <p>Horaires des salariés (9h&gt;17h du lundi au vendredi) ne correspondent pas forcément aux horaires des publics.</p> <p>Locaux inadaptés à l'organisation d'événements (petite jauge, pas de régie technique, difficulté d'accès) : programmation volontairement nomade dans d'autres lieux culturels de la ville de Rennes.</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>La Plomberie du canal :</b></p> <p><b>Association socio-culturelle passerelle de l'art par l'art développant 3 axes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les ateliers et stages de transmission artistiques (théâtre, arts plastiques) principalement pour enfants et adolescents en milieu scolaire.</li> <li>➤ Le Hang'Art : résidences d'artistes dans les domaines du spectacle vivant et arts visuels.</li> <li>➤ Mise à disposition de bureaux partagés (Black Lilith Record association LGBT, Studio 1 618 création audiovisuelle, Les Petits Bateaux).</li> </ul> <p>Proposition de temps forts/événements artistiques ouverts aux habitants et rennais (Festival O Canal, Croc'n Show...) en partenariat avec la Maison Bleue, le Comité de Quartier, le Bon Accueil, la Maison St François, l'Auberge de Jeunesse, la Balade des Livres, le Téléthon ...</p> <p><b>La Balade des livres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Association culturelle spécialisée dans la promotion de la lecture et de l'écriture (ateliers, spectacles, expositions, éditions).</li> <li>- Nombreuses propositions de projets participatifs et collaboratifs avec les habitants depuis 20 ans, en partenariat avec les acteurs du quartier (<i>Maison Bleue, Comité de quartier, Gaec, résidence Saint-François, école Joseph Lotte, collège Échange, maison de la poésie, ...</i>)</li> <li>- Actions culturelles et sociales à destination des habitants du quartier et autres quartiers rennais et à l'échelle de la Métropole favorisant la venue des publics sur le quartier Saint Martin et inversement.</li> <li>- Également Maison d'Édition avec trois collections (à <i>Égalité, Penser avec le cœur, Mémoire</i>)</li> </ul> | <p><b>La Plomberie du canal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de visibilité des artistes accueillis par manque d'espace intérieur d'où des évènements hors les murs (Maison Bleue, Théâtre de la Gâterie, Maisons de retraite...). Baisse de la mobilisation des bénévoles moins fédérés que lors des manifestations sur le site de la Plomberie.</li> <li>- Le Hang'Art est aujourd'hui à envisager comme espace de création avec une résidence et une école de la scène.</li> <li>- difficultés à envisager les travaux nécessaires en lien avec le service droit des sols (contraintes PLU).</li> <li>- Nombreux actes d'incivilités, de vols et de vandalisme qui engendrent des coûts.</li> <li>- DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui a abouti à une gouvernance collégiale en 2019, la modification de la communication en 2020.</li> </ul> <p><b>La Balade des livres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Question d'image et de positionnement : du fait de son hébergement à la Villa Beauséjour, les actions de La Balade des Livres sont souvent confondues avec les activités de la maison de la Poésie dont elle est totalement indépendante.</li> <li>- Difficultés d'accès aux locaux pour ses activités en cohabitation avec celles de la Maison de la poésie (un unique bureau mis à disposition permanente).</li> <li>- Reconnue par les diverses institutions, pour ses actions notamment auprès des « publics empêchés », La Balade des Livres éprouve des difficultés à faire traduire cette reconnaissance par des aides financières à son fonctionnement, clé de la poursuite de son activité.</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Activités physiques et pratiques sportives

- Une proposition riche d'ateliers de sport détente / loisir à la Maison Bleue pour tous les âges : renforcement musculaire, gym, fitness, marche nordique, tai chi chuan, sophrologie, oriental training, yoga, pilate, zumba...
- Le stade de la Bellangerais, en limite du quartier, reste un pôle accessible et attractif pour l'ensemble de ses équipements : terrains de grands jeux, boulodromes (dont un couvert) et une piste pour BMX et VTT. Les éducateurs sportifs territoriaux interviennent dans l'école élémentaire Joseph Lotte en Co intervention "éducation physique et sportive" avec les enseignants durant l'année scolaire et sur les ateliers périscolaires en lien avec la DEE. Une offre sportive les mercredis après-midi (École Municipale des Sports) et sur les vacances.

### **Éducation, parentalité**

#### Petite enfance (Informations DPE)

Peu d'offre d'accueil collectif sur le quartier (une crèche parentale et deux micro-crèches). Un nombre d'enfants de moins de 3 ans en hausse (187 en 2019), en raison notamment des importantes opérations d'aménagement en cours sur le quartier.

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Points de vigilance et d'améliorations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <p><b>MQ La Maison Bleue :</b><br/>RDV hebdomadaires en périodes scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- "Des livres et des crèches", "Petit à petit" (ateliers thématiques pour les enfants de 3 mois à 3 ans avec assistantes maternelles et familles).</li><li>- Depuis 2021 : aide aux parents allophones dans l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.</li><li>- Accompagnement scolaire pour les enfants du primaire, collégiens et lycéens 2-3 fois/semaine.</li></ul> | <p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <p><b>MQ La Maison Bleue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lien entre le GS Joseph Lotte et la Maison bleue à maintenir et renforcer : contexte de proximité géographique très favorable et identification nécessaire des opportunités.</li></ul> <p>Des familles ayant moins d'opportunités (revenus, diversité, monoparentales, allophones, gens du voyage), travail de réseau à créer ou à renforcer (CCAS / acteurs du quartier)</p> <p>Effectif école Joseph Lotte (330 enfants à la rentrée 2020). L'école est appelée à voir ses effectifs augmenter dans les années à venir.</p> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

- « Accueil de loisirs » pour les 6-10 ans pendant les vacances scolaires et l'été.

- Proposition de TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).

#### **La Plomberie du canal :**

Expérimentée auprès des publics fragiles (élémentaire ZEP, collégiens SEGPA, public en réinsertion-IBEP), l'association propose en partenariat avec la Maison Bleue les Petits-dej de la parentalité prioritairement ouverts aux parents d'enfants atypiques, le but est de permettre l'échange, le soutien mutuel, les conseils.

ZAC Plaisance : prise en charge davantage en adéquation avec les parcours de mobilités douces et sécurisées.

#### **La Plomberie du canal :**

Les petits-Dej de la parentalité lancés en 2019 ont subi les effets de la crise (2 réunions en présentiel et 1 en distanciel). Il s'agit de relancer cette action qui correspond à un réel besoin pour des familles parfois isolées avec leurs problématiques.

### **Habitants**

- **Le Comité de Quartier Saint Martin** : très impliqué, mobilisant une partie importante du bénévolat dans le quartier

- **Club Saint Martin** pour les seniors : propose les veillées d'à côté (soupe et animations culturelle) par et pour les habitants à la maison bleue.

#### **La Plomberie du canal :**

Création du Festival O Canal de 2008 à 2017. Quelques évènements (Portes Ouvertes, les 10 ans de l'asso ou les Croc'n Show) ont lieu dans le quartier. Représentations pour les résidents des Maisons St François / Clos St Martin.

D'autres initiatives apparaissent :

- **le jardin potager du GAEC** au prairies Saint Martin. De nouvelles animations nature.

- **Le conseil de quartier st Martin** est autonome et très dynamique.

- **La Balade des Livres** ouvre régulièrement les portes et le jardin de la Villa Beauséjour en proposant des projets participatifs et partenariaux : *Mots d'Amour au Jardin, Ateliers Lire à Haute Voix, Nuit de la Lecture, Partir en Livre, Braderie Saint-Martin, Ligne de vie, Atelier d'écriture, Projets de lutte contre l'illettrisme...* Brassage de publics venant du quartier ou d'autres horizons.

À noter un renouvellement limité des bénévoles dans le comité de quartier qui peut à terme impacter l'ampleur voire la tenue de certaines animations.

Gens du voyage, terrain de Gros Malhon pas intégré (hors école) dans la vie de l'équipement la maison bleue. Maintenir une logique inclusive sur la place des gens du voyage

#### **La Plomberie du canal :**

Arrêt du Festival faute de bénévoles et épuisement des membres du bureau. Sentiment d'abandon de la Ville après la commission de sécurité.

Le Théâtre de verdure participatif espace de lien et échanges artistes/habitants n'a pas pu aboutir suite à des difficultés de mise aux normes du hangar.

### Adaptation des temps d'ouverture

- Bonne amplitude d'horaires de la Maison bleue (9h à 21/22h du lundi au vendredi) ainsi qu'une ouverture en après-midi pendant les vacances scolaires. L'équipement ouvre les samedis pour accueillir le public actif plus disponible sur les week-ends (ouverture du point lecture le samedi matin 9h30/12h30 + nouveaux ateliers...).

**Point lecture :** favoriser l'adéquation entre les propositions d'ouverture des bénévoles et les disponibilités des familles.

## 2 - Axes transversaux

### Jeunesse

Il existe une offre à destination des jeunes (+11 ans) proposée par la Maison Bleue. Plusieurs évolutions depuis la dernière charte territoriale de 2017 :

#### Points positifs :

- Accompagnement scolaire pour les collégiens et lycéens 2-3 fois par semaine. Projet de mise en place d'un partenariat avec le Collège Échange.
- Ouverture d'un espace jeunes en 2019 à la Maison Bleue avec différentes propositions d'activités et de séjours pendant les petites vacances et l'été. L'espace jeunes fonctionne ponctuellement mais la Maison Bleue souhaite pérenniser cet accueil en régulier dès 2022/2023.
- Partenariat jeunesse qui se développe entre la Maison bleue et la MQ La Touche (séjour estival).
- **Un diagnostic jeunesse courant 2021/2022 sur le bassin de vie Q4 et Q3 co construit par la Maison Bleue et la Maison de quartier La Touche. L'objectif : évaluer les besoins jeunesse et travailler la complémentarité de l'offre jeunesse du territoire.**
- Participation de la Maison bleue au temps de coordination jeunesse animé par la DQNO (lien acteurs jeunesse Q10).
- Accueil par la Maison bleue et la MQ La Touche de jeunes adultes 18/25 ans : volontariat (Service civique), stagiaires formation professionnelle...
- La Balade des Livres propose depuis plusieurs années dans le cadre de l'événement national « Partir en Livres » des ateliers lecture/écriture et rencontre avec des auteur.es, aux jeunes de 6 à 12 ans, fin juin – début juillet.

#### Points de vigilance et d'améliorations :

- Renforcer et développer les activités proposées le mercredi après-midi et les vacances scolaires pour assurer un accompagnement de qualité et pérenne des jeunes (aide à la

construction de collectifs, formation/sensibilisation au bénévolat pour participer aux temps forts de la Maison Bleue et du quartier...)

- Répondre à la demande d'organisation de temps partagés pour les jeunes le vendredi soir à la Maison Bleue
- Lancer l'ouverture régulière de l'espace jeunes (pour répondre à leurs besoins d'espaces communs de rencontre, d'activités, de travail en groupe...)

| Espace public numérique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Le Quartier ne dispose pas d'Espace Public Numérique labellisé par la ville. L'accompagnement aux usages sur les registres de l'aide aux démarches à la formation et à la création numérique dépend des espaces ressources situés dans les quartiers limitrophes, (Maurepas, la Bellangerais et de la Maison de quartier La Touche). | Il y a un enjeu fort pour les acteurs du quartier à faire connaître aux habitants les offres des ESC, bibliothèques et EPN situés sur les quartiers limitrophes (Maurepas, Bellangerais, La Touche). Faciliter la tenue de permanences est une piste à développer (par ex en point lecture de la maison bleue) au travers de dispositifs mobiles comparables à ceux qui sont mis en œuvre par Carrefour 18 avec l'ARCS et le mobilab du Blosne. |
| -Quelques ordinateurs (2-3) à disposition dans l'espace jeunes de la Maison Bleue. Encadrement bénévoles peu présents. Public visé : personnes éloignées du numérique (bureautique, démarches administratives, jeunes).                                                                                                                | La Maison Bleue développe une coopération avec la Maison de Quartier la Touche (EPN).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Les projets associatifs en lien avec la thématique environnementale pourraient développer des actions s'appuyant sur le numérique de façon à "outiller" une forme d'écologie et faisant découvrir les projets menés dans d'autres EPN.                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Pour la première fois <b>une cartographie</b> recense les acteurs de l'accompagnement numérique de tous types sur le département, <u>la ville et donc le quartier</u> . Il s'agit également de développer le potentiel de réutilisation/diffusion et coordination de ce nouvel outil fédérateur.                                                                                                                                                |

| Égalité, diversité et lutte contre les discriminations                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Maison de la Poésie</b> : participation régulière à la manifestation du 8 Mars (journée internationale des droits des femmes). Organisation d'actions chaque année auprès de publics précaires, avec des partenaires multiples.</p> <p><b>La Balade des Livres</b> : engagée depuis toujours dans la lutte contre les discriminations et l'égalité Fille/Garçon – Femme/Homme. Dernier projet en date : l'exposition « Raconte-moi l'égalité et la laïcité », créée à partir de parcours de femmes primo-arrivantes à Rennes. Du 1<sup>er</sup> au 28 mars 2022 au Jeu de Paume avec animations et rencontres</p> <p><b>La Plomberie du Canal</b> : organise une à deux fois par an des Rendez Vous Solid'Art. Interventions auprès des résidents des Maisons de retraite. Représentations de spectacle amateurs issus des ateliers. Rencontres intergénérationnelles enfants-séniors. Au moment du déconfinement : intermèdes musicaux dans les jardins.</p> | Soutenir et rendre visibles sur ce quartier les actions en faveur de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre les discriminations                                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <p><b>La Balade des livres</b> : utilité prouvée de la démarche " Raconte-moi l'égalité et la laïcité" auprès des 25 primo arrivantes de la première promotion. La Balade des Livres se propose d'animer de nouvelles promotions d'immigrant.es et/ou de diffuser sa méthode auprès d'autres structures à même d'apporter un service citoyen de même nature.</p> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

## Ressources du quartier

- Maison de Quartier La Maison Bleue
- Auberge de Jeunesse
- Le Bon Accueil
- La Maison de la Poésie
- La Balade des Livres

### Les Associations de quartier :

- Comité de Quartier Saint Martin (76 canal St Martin)
- La Plomberie du Canal (association de promotion du théâtre)
- Le Gaec des prairies st Martin
- Vert le Jardin
- Amicale Laïc Charles Foulon

### Petite Enfance :

- Crèche parentale Melba
- Espace-jeux Maison Bleue (AREJ)
- Micro-crèche Creche'N'Do

- Micro-crèche Koala Kids
- MAM Prairies Saint-Martin

**Enfance :**

- Groupe Scolaire Joseph Lotte
- Association des parents d'élèves Joseph Lotte = A.P.E. Joseph Lotte
- Groupe Scolaire Marcel Callo

**Jeunesse :**

- Collège Échange
- Lycée professionnel Mendès France
- INSPE
- Lycée Victor et Hélène Basch
- Lycée Coëtlogon
- Lycée de secteur Jean Macé

**Entraide et solidarité :**

- Maison de retraite Saint François
- Résidence Saint-Martin (maison de retraite)
- Centre Coallia
- Foyer de Jeunes Travailleurs « les amitiés sociales » Robert Rême
- Foyer de jeunes travailleurs Alfi (près de l'auberge de jeunesse)
- Aire d'accueil des gens du voyage (gestionnaire : société Hacienda accompagnée par Accueil des Gens du Voyage AGV 35)
- ARASS école d'éducation spécialisée de la rue A Rebillon

**Associations hébergées à la Maison bleue**

- Le Bon Accueil (en attente l'installation aux prairies Saint Martin)
- Cubanizate
- L'art du Tao
- Fun Club 35
- American dream
- Compagnie Dana
- Compagnie Ladainha
- Intercultura
- Corps, voix, cœur
- Ludibli

## GLOSSAIRE

|              |                                                                     |
|--------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>AGEQ</b>  | Associations Gestionnaires d'Équipements de Quartier                |
| <b>DAJE</b>  | Direction Associations jeunesse Egalite (Ville de Rennes)           |
| <b>EQ</b>    | Équipement de Quartier                                              |
| <b>FRMJC</b> | Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture        |
| <b>MQ</b>    | Maison de Quartier                                                  |
| <b>SMAE</b>  | Service Médiation et Action Éducative (Ville de Rennes)             |
| <b>DS</b>    | Direction des Sports / Secteur Vie Sportive Ouest (Ville de Rennes) |
| <b>IRIS</b>  | Ilots Regroupés pour l'Information Statistique                      |
| <b>ESC</b>   | Espace Social Commun                                                |
| <b>EPN</b>   | Espace Public Numérique                                             |
| <b>APRAS</b> | Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale |
| <b>ZAC</b>   | Zone d'Aménagement Concerté                                         |
| <b>LPO</b>   | Ligue pour la Protection des Oiseaux                                |

### **Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale**

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- **Maison Bleue** : [accueil@lamaisonbleuerennes.fr](mailto:accueil@lamaisonbleuerennes.fr)
- **Ligue contre le cancer** : [www.liguecancer35.fr](http://www.liguecancer35.fr)
- **La Balade des Livres** : [labalade.deslivres@wanadoo.fr](mailto:labalade.deslivres@wanadoo.fr)
- **GIP AGV35** : [contact@agv35.fr](mailto:contact@agv35.fr)
- **La Plomberie du Canal** : [contact@laplomberieducanal.com](mailto:contact@laplomberieducanal.com)
- **Jardin Plaisance**: [jardinplaisance@gmail.com](mailto:jardinplaisance@gmail.com)
- **Conseil de Quartier**

## Notes

# Charte territoriale

Ville, associations et acteurs  
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER SAINT-MARTIN

\*  
La  
+ fabrique  
citoyenne

 Ville de  
RENNES